

MCC 2022-23

DU Paréo : 23 ECTS

Pour la note finale on calcule la moyenne des notes obtenues aux UE, pondérée par les crédits correspondants à ces UE. Si U_i est la note obtenue à l'unité i et C_i est le nombre de crédits de cette unité, on a :

$$M = \frac{\sum_i (C_i \times U_i)}{\sum_i C_i}$$

Si $M \geq 10$, les crédits correspondants au semestre sont obtenus. **Soit 23 ECTS**

Une unité d'enseignement est attribuée pour une note finale (U_i) égale ou supérieure à 10/20. L'évaluation des connaissances des unités d'enseignements (UE) dénommées UE1 à UE4 (tronc commun) et UE10 à UE14 pour le parcours science et UE20 à UE24 pour le parcours santé est faite sous le régime du contrôle continu (CC).

L'UE15 et l'UE25 (stage) sont évaluée de la manière suivante : 50% de la note est attribuée par l'enseignant tuteur au travers d'un rapport de stage et 50% par l'évaluation orale du travail de l'étudiant qui se fera lors d'une soutenance de 15 à 20 minutes devant un jury composé au minimum de deux enseignants.

VALIDATION DE LA FORMATION

Le DU Paréo sera attribué si l'étudiant a obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des 10 unités d'enseignement (4 enseignements correspondent au tronc commun et 5 unités au parcours spécifique).

SECONDE SESSION D'EXAMENS :

Il n'y a pas de deuxième sessions.

9. Tronc commun : volume horaire /

Le tronc commun compte 80 heures d'enseignement de septembre à novembre.

Il est composé des UE suivantes :

UE1 : Anglais : 20 heures (2ECTS)

UE2 : Informatique d'usage (incitation à la certification PIX) : 20 heures (2ECTS)

UE3 : Projet Voltaire : 10 heures (1ECTS)

UE4 : Construction du projet professionnel : 30 heures (4ECTS)

11.Détail parcours 1 : intitulé du parcours / volume horaire / enseignements.

Parcours « sciences » :

UE10 : Aide à l'orientation : 20 heures (2ECTS)

UE11 : Bases d'anatomie humaine : 25 heures (2ECTS)

UE12 : Mathématiques : 25 heures (2ECTS)

UE13 : Physique : 25 heures (2ECTS)

UE14 : Chimie : 25 heures (2ECTS)

UE15 : Stage (4ECTS)

12.Détail parcours 2 : intitulé du parcours / volume horaire / enseignements (5 lignes environ)

Parcours « santé » :

UE20 : Aide à l'orientation : 20 heures (2ECTS)

UE21 : Bases de biologie cellulaire : 25 heures (2ECTS)

UE22 : Bases d'anatomie et physiologie humaine : 25 heures (2ECTS)

UE23 : Les molécules du vivant : 25 heures (2ECTS)

UE24 : Notions d'hérédité et information génétique : 25 heures (2ECTS)

UE25 : Stage (4ECTS)